

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT
21 Novembre 2016

Membres du syndicat et invités présents :

- Valérie ORCEL, Présidente
- Denis DELAGE, Vice Président
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Christophe MONIER, membre du syndicat représentant la SATA
- Christophe PETIT, membre du syndicat représentant la SATA
- Jean-Yves NOYREY, Maire
- Antoine CANIVEZ, Directeur Général des Services
- Cécile ARSENNE, secrétaire

Absente excusée :

- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale

Absents :

- Romuald ROCHE, membre du syndicat représentant la MAIRIE
- Guy BORY, membre du syndicat

La réunion débute à 18H 00

POINT REDEVANCES 2016 ET MISE A JOUR DU FICHER PROPRIETAIRES

Valérie Orcel précise qu'elle a entrepris un travail de mise à jour du fichier propriétaires en notant des erreurs. Le syndicat propose de rectifier les erreurs constatées et de régler les redevances avant fin 2016.

COMPTE RENDU DEPLACEMENT SUR SITE DU 2 NOVEMBRE

Une visite a été organisée par la SATA en la présence de Valérie Orcel, Georges Orcel, Gilbert Orcel, Rolland Roche sur 2 sites proposés comme zones de dépôt de terre, ces dépôts de terre ont un caractère définitif et permettent un aménagement des parcelles concernées. Le syndicat suit l'avis des participants à cette visite et donne son accord à ces dépôts sur cette zone qui est sur des parcelles communales (cf plan en annexe).

PARKING DU LAC BESSON

Afin d'élargir l'offre de la capacité de parking au lac Besson, Le syndicat donne son accord pour aménager des places végétalisées de l'autre côté de la route en remplacement d'un parking sauvage (cf photos en annexe)

LITIGE ROLLAND ROCHE – AFP SUR LE PARKING

Après le dépôt d'un amas de terre sur le parking du DMC compris dans le périmètre de l'AFP par Rolland Roche, il a été décidé d'envoyer, à la fonte des neiges, une lettre à M. Roche lui demandant d'enlever cet amas.

A défaut, la Commune se chargera de le faire aux frais de celui-ci.

AFP-COMMUNE, SATA ET ESF

- Il est décidé que la redevance de l'ESF passera de 510 € à 750 € pour l'occupation des terrains du nouveau tapis roulant couvert dédié aux enfants, autorisé par l'assemblée des propriétaires d'octobre 2016.
- Il est décidé que la redevance due par la Commune d'Huez pour l'occupation du terrain dédié aux parkings du D.M.C. et de la parcelle B3 (décision de l'Assemblée des Propriétaires d'octobre 2016) est fixée à 500€.
- La gestion de l'activité VVT sur la Commune d'Huez ayant été confiée par la nouvelle D.S.P. à la SATA, le Syndicat décide que la redevance de 1500 € sera versée par la SATA pour les différentes occupations de terrains et aménagements de pistes de VTT sur le périmètre de l'AFP. Il reste entendu que chaque nouvelle création de piste VTT reste soumise à l'approbation de l'Assemblée des Propriétaires.

VEGETALISATION

* Piste des hirondelles : Jean Yves Noyrey rapporte un souhait de certains membres du conseil d'administration de la SATA, de re végétaliser les talus de la nouvelle piste des Hirondelles suite aux travaux de l'automne. Le syndicat convient d'un commun accord qu'il faudra attendre une saison d'exploitation pour bien réfléchir à ce qui devra être entrepris.

* Arbustes entre Huez et l'Alpe :

Jean Yves Noyrey précise que de nombreux arbustes (lignieux et églantiers) envahissent le pâturage situé sur le périmètre de l'AFU entre Huez et l'Alpe et qu'il faudra réfléchir à un moyen de nettoyer cette zone sous peine de ne plus pouvoir s'en servir. Différentes propositions sont discutées : une journée de nettoyage à l'aide de tronçonneuses, se renseigner sur la location d'une pelle dite araignée afin d'être plus efficaces, demande de subventions ...

QUESTIONS DIVERSES

- Il reste à démonter un socle en haut du stade de slalom suite aux travaux de cet automne, Christophe Petit confirme qu'il le sera.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 19H15.

La Présidente Valérie ORCEL



Le 22 Novembre 2016